



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse
du 09 au 15 Juin 2018**

*Les articles contenus dans ce document
n'engagent que les auteurs et les sources
dont ils émanent. Ils ne reflètent en
aucun cas une position officielle de la COI*

Sommaire

I. COI et ses projets

| | | |
|------------|--|-----------|
| 1.1 | Changement Climatique | 3 |
| | ○ La Commission de l'océan Indien accède aux financements climat innovants | |
| 1.2 | Environnement | 5 |
| | ○ Environmental Migration, Focus of Regional Policy Forum in Southern Africa | |
| 1.3 | Gestion des Zones Côtières | 7 |
| | ○ Gestion intégrée des zones côtières : Rodrigues, un exemple pour la région | |
| 1.4 | Pêche | 8 |
| | ○ Sud-Ouest de l'océan Indien: L'observation des pêches à l'honneur à Vigo | |
| 1.5 | Sécurité Maritime | 10 |
| | ○ Une délégation de l'Unité Anti-Piraterie de la Commission de l'Océan Indien au CRFIM dans le cadre de la mise en œuvre du Programme MASE | |

II. Centres d'intérêts

| | | |
|------------|--|-----------|
| 1.1 | Biodiversité | 12 |
| | ○ L'Agence régionale de la biodiversité prend forme | |
| 1.2 | Coopération | 14 |
| | ○ UCCI/OI/AFD un partenariat tourné vers la concrétisation des relations d'affaires | |
| 1.3 | Économie Bleue | 16 |
| | ○ Vers une politique stratégique pour le développement de l'économie bleue aux Comores | |
| 1.4 | Genre | 18 |
| | ○ Secteur énergies : renforcer le positionnement des femmes | |
| 1.5 | Tourisme | 20 |
| | ○ Tourisme: hausse de 4,7 % des arrivées en mai | |

La Commission de l'océan Indien accède aux financements climat innovants

Les îles en développement paient un lourd tribut au changement climatique. Alors qu'elles comptent pour moins d'1% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elles sont les premières victimes des effets du dérèglement climatique. Et comme une double peine, leurs capacités internes limitées ne leur permettent pas d'accéder, sans soutien, aux financements innovants internationaux. C'est pourquoi, l'accès aux financements climatiques est devenue une priorité pour la plupart des États insulaires, depuis la COP 21 à Paris en 2015.

L'Indianocéanie, région qui regroupe les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, est la troisième région du monde la plus exposée aux catastrophes naturelles. Sur les 30 dernières années, ces îles ont comptabilisé plus de 17 milliards de dollars de pertes en destruction dues aux catastrophes climatiques.

Pris isolément, les États insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien ne sont pas en mesure de mener à bien les actions nécessaires pour faire face à l'ampleur du défi climatique. La coopération est donc nécessaire. C'est toute la mission de la **Commission de l'océan Indien (COI)**, seule organisation régionale africaine composée exclusivement d'îles et qui regroupe les Comores Madagascar, Maurice, la France (Réunion) et les Seychelles. En mobilisant les partenaires au développement, en facilitant le dialogue régional et en soutenant la mutualisation et la mobilisation des moyens humains, techniques, matériels et financiers, **la COI** permet à ses États membres de répondre à leurs besoins spécifiques.

C'est dans ce sens que **la COI** est parvenue à accéder à des financements verts innovants afin de lutter efficacement contre les effets du changement climatique.

La facilité Adapt'Action de l'Agence Française de Développement : un levier climatique.

Avec le programme Adapt'Action, l'AFD accompagne les pays les plus vulnérables au changement climatique dans la réalisation de leurs engagements pris lors de l'accord de Paris. Dotée de 30 millions d'euros sur une durée de quatre ans, Adapt'Action bénéficiera à terme à une quinzaine de pays et organisations régionales avec une priorité donnée à l'Afrique, aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement.

Le 23 avril 2018, **la COI** est la première organisation régionale à bénéficier de la facilité Adapt'Action de l'Agence Française de Développement (AFD) après la signature de protocoles d'entente avec 6 pays.

La Commission de l'Océan Indien bénéficiera de la Facilité Adapt'Action avec des appuis pouvant aller jusqu'à un million d'euros. Ces appuis permettront d'accompagner **la COI** dans la préparation de programmes d'adaptation au changement climatique et dans le développement d'activités de renforcement des capacités des pays de **la COI** notamment en matière de simulations climatiques régionales.

Le Readiness Programme du Fonds Vert pour le Climat (GCF) : le sésame pour accéder à une finance climat innovante

Né de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, le plus grand fonds environnemental du monde a pour objectif d'aider les pays les plus fragiles à réduire leurs émissions de CO₂ et à s'adapter aux impacts néfastes du changement climatique.

Son accès aux États insulaires de l'Indianocéanie est un enjeu prioritaire pour **la COI** puisque l'accès au financement du GCF donnera un avantage considérable à la région qui pourra désormais solliciter directement des financements pour la mise en œuvre de projets concrets d'adaptation au changement climatique.

C'est pourquoi l'organisation consacre des ressources importantes dans la restructuration de son organisation afin d'être en mesure d'accéder à ce Fonds et d'en faire bénéficier ses États membres. Grâce à la collaboration des Seychelles, **la COI** vient d'obtenir une première victoire en recevant une première subvention du GCF afin de préparer **le COI** et ses États membres à accéder aux financements, c'est le Programme de Préparation du GCF – ou Readiness Programme. Ces fonds serviront à renforcer les capacités administratives et techniques de **la COI** et de ses partenaires afin de répondre aux critères de sélection du Fonds Vert pour le Climat.

La disponibilité et l'accessibilité des financements internationaux restent, de manière générale, le nerf de la guerre pour les États en développement. Les organisations intergouvernementales comme **la COI** constituent une porte d'entrée utile d'autant que l'action collective permet non seulement de renforcer les plaidoyers nationaux mais aussi de garantir l'accès aux financements nécessaires à la mise en œuvre de projets concrets d'adaptation.



<http://jambo-congo.net/ynnews/news/view/158170>

Environmental Migration, Focus of Regional Policy Forum in Southern Africa

Pretoria – IOM, the UN Migration Agency, facilitated this week (05/06) the first Regional Policy Forum on Migration, Environment, and Climate Change (MECC) for the Southern Africa Development Community (SADC) and the **Indian Ocean Commission (IOC)** Member States in Pretoria, South Africa.

The two-day event which gathered 40 participants, including officials from entities in charge of environment, migration and disaster management from 14 countries of the region, the **IOC Secretariat**, United Nations (UN) agencies, and international non-governmental organizations, is the first event of its kind in the region. It aimed to bring together stakeholders to discuss findings of selected country assessments, as well as to debate and develop a regional policy-guiding document that will establish priorities, and stimulate cooperation and cross fertilization amongst Member States on MECC.

Migration, climate change and the environment are closely interrelated. Just as environmental degradation and disasters can cause migration, movement of people can also entail significant effects on surrounding ecosystems. Every year, millions of people worldwide are forced to leave their homes because of floods, windstorms, earthquakes, droughts and other disasters. Environmental factors have long had an impact on global migration flows, as people have historically left places with harsh or deteriorating conditions. However, the scale of such flows, both internal and cross-border, is expected to rise as a result of accelerated climate change, with unprecedented impacts on lives and livelihoods.

This is particularly true in Southern Africa and in the Western Indian Ocean. Climate change models developed by the Council for Scientific and Industrial Research (CSIR) in South Africa, project a robust pattern of drastic temperature rise for southern Africa, with increases of up to 7° Celsius over some parts of the region by the end of the century.

In his opening remarks, Charles Kwenin, IOM Regional Director for Southern Africa and the Indian Ocean, noted that “our changing climate is fundamentally redrawing the map of where – and how – people can live”, and added that “the complex nature of events and realities we witness in the region makes very clear that no one country can address the issue alone, making regional and sub-regional dialogue and cooperation indispensable.”

IOM has been at the forefront of operational, research, policy and advocacy efforts on MECC, seeking to bring environmental migration to the heart of international, regional and national concerns, in collaboration with its Member States, observers and partners, which reflects Member States' priorities to advance in this area.

The Regional Policy Forum is part of the wider IOM Development Fund (IDF) supported project Migration, Environment and Climate Change: Evidence for Policy in Southern Africa and the Indian Ocean, which seeks to increase knowledge and awareness about the relationship between migration and environmental change, to inform the formulation of related national and regional policy and operational planning.

Report from International Organization for Migration



<https://www.iom.int/news/environmental-migration-focus-regional-policy-forum-southern-africa>

GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

Rodrigues, un exemple pour la région

Rodrigues est citée en exemple en matière de gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Ce projet est co-financé par l'Union européenne et le Fonds français pour l'environnement, la Commission de l'Environnement, conjointement avec la Commission de l'océan Indien (COI). Un atelier de restitution, destiné à faire un état des lieux de projets réalisés avec les bénéficiaires, a été organisé dans l'île en début de semaine dernière. Le commissaire de l'environnement, Richard Payendee, a souligné l'importance de ces projets pour la gestion durable des zones côtières. La coordinatrice régionale du Projet de gestions durables des zones côtières des pays de l'océan Indien, Adèle Toma Cadinouche, affirme que « l'île Rodrigues est un exemple dans le monde en tant que porteuse de bonnes pratiques en la matière ».

Dans la région, trois sites-pilotes, soit Mohéli, aux Comores, Ste Marie, à Madagascar et Rodrigues, ayant des problèmes communs de déforestation

et d'érosion des sols, ont été choisis pour la mise en œuvre de ces projets. Ceux-ci couvrent les secteurs tels la biodiversité, la gestion de l'eau, le tourisme et la

pêche. « Ce projet est très important pour Rodrigues. Pour résoudre le problème des zones côtières, il faut qu'il y ait à la base même un changement de mentalités des gens. Je demande qu'il y ait d'autres projets afin de réaliser notre vision de faire de Rodrigues une île écologique », déclare le Commissaire de l'environnement, Richard Payendee, qui a vivement remercié les bailleurs de fonds pour leur intérêt envers notre île.

« L'île Rodrigues a été choisie comme site car elle possède une vision qui apporte un contexte favorable. De plus, elle a une bonne compréhension des politiques de gestion des zones côtières. L'île est très forte en porteuse de bonnes pratiques de GIZC. Rodrigues est un exemple dans le monde »,

souligne Adèle Toma Cadinouche. En effet, la COI a établi un total de 80 bonnes pratiques de gestion des zones côtières reconstituées en forme de classeurs, qui ont été distribués aux participants de l'atelier. Parmi ces bonnes pratiques, selon Adèle Toma Cadinouche, une quarantaine vient de Rodrigues.

La COI a financé une dizaine de projets dans l'île. Il s'agit, entre autres, de l'Association capucine, pour un projet de captage de l'eau de pluie; Claudanel Bots-hare, pour un projet de production de citronnelle organique; Discovery Rodrigues Ltd, pour un projet de circuit des îles du sud; la Parent-Teachers Association du Rodrigues College, pour un projet de captage d'eau de pluie pour la consom-



La coordinatrice régionale du Projet de gestions durables des zones côtières des pays de l'OI, Adèle Toma Cadinouche et le commissaire de l'environnement, Richard Payendee

mation et l'irrigation; Julio Jean Louis, pour un service de broyage de branches pour les agriculteurs; la société des coopératives polyvalentes Bio Farm, pour un projet de production d'huile et de crème de cocos; la Mauritian Wildlife Foundation pour la restauration de la réserve d'Anse Quitor; l'Association des Pêcheurs de Mourouk pour la réhabilitation du bassin-versant; Var Brûlé, pour pro-

téger l'aire marine; le Lions Club, pour la création d'un parcours de santé à Anse Pensia et la réhabilitation du site; et Eco Ballade Ltd, pour un projet d'utilisation de bateau à voile pour l'écotourisme. Une présentation et une discussion étaient animées sur les retombées de ces projets. L'objectif est de formuler des recommandations pour orienter les projets futurs.

Sud-Ouest de l’océan Indien: L’observation des pêches à l’honneur à Vigo

La 9ème Conférence internationale des observateurs des pêches s’est ouverte à Vigo en Espagne le 11 juin dernier. La **Commission de l’océan Indien (COI)** y participe jusqu’au 15 juin à travers son **projet SWIOFish1** financé par la Banque mondiale. Ce projet de **la COI**, couvrant douze pays du Sud-Ouest de l’océan Indien, vise l’amélioration et la consolidation de la gouvernance des pêches, notamment à travers le programme régional d’observateurs scientifiques des pêches en appui au Plan régional de surveillance des pêches de **la COI** soutenu par l’Union européenne.

Ce forum international est devenu une plateforme incontournable sur les programmes et les avancées en matière d’observation des pêches. Les participants – Etats, organisations et spécialistes – venant des quatre coins du globe discutent notamment des technologies de surveillance émergentes pour la collecte de données sur les pêcheries et les analyses. Daroomalingum Mauree, coordonnateur régional du **projet SWIOFish1** mis en oeuvre par **la COI** et la Commission des pêches du sud-ouest de l’océan Indien (SWIOFC) sur financement de la Banque mondiale, a porté la voix des besoins spécifiques des îles en développement dont le secteur des pêches contribue significativement à la croissance économique.

Il a ainsi souligné la nécessité pour ces pays de pouvoir bénéficier d’appuis de la communauté internationale afin de disposer des derniers développements technologiques dans le domaine de la surveillance électronique ainsi que la disponibilité des observateurs scientifiques et des savoir-faire. Ce plaidoyer, bien accueilli, devrait être retenu comme une recommandation de la Conférence de Vigo.

La COI, dont le programme régional d’observation des pêches a été retenu par le comité organisateur pour être valorisé à travers un poster exposé dans un événement parallèle (ci-dessus), a également présenté la logique de coopération qui prévaut entre les Etats, les organismes régionaux et les partenaires au développement pour une pêche durable dans le Sud-Ouest de l’océan Indien.

En effet, le Programme régional d’observateurs scientifiques couvre une superficie de près de 10 millions km² dans un authentique esprit de coopération afin de lutter efficacement contre la pêche illégale et suivre au

mieux l'état des stocks des ressources halieutiques qui contribuent grandement aux économies de la région.

La SWIOFC, la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) et la COI collaborent ainsi étroitement avec les grandes pêcheries pélagiques et soutiennent les pays pour remplir leurs obligations régionales. Les Commissions reconnaissent l'importance des meilleures preuves scientifiques disponibles pour soutenir les décisions de conservation et de gestion de la pêche et reconnaissent la valeur de la surveillance et de la vérification des opérations de pêche. Par conséquent, ils promeuvent l'application de normes de qualité élevées en adoptant des lignes directrices pour la collecte et la communication de données pertinentes sur les pêches.

L'obligation des États membres de la CTOI de déployer des observateurs à bord de leurs petites et grandes flottes nationales industrielles a rendu nécessaire la coordination des déploiements des observateurs afin de respecter leurs obligations nationales et internationales ainsi que les accords privés établis avec l'industrie. En cela, le programme régional d'observateurs scientifiques apparaît comme un outil idéal dans ce sens.

À noter que l'Afrique du Sud, partie prenante au programme régional d'observateurs scientifiques, a présenté les principales caractéristiques de son programme d'observation de navires thoniers pélagiques battant pavillon étranger opérant dans sa ZEE.



Une délégation de l'Unité Anti-Piraterie de la Commission de l'Océan Indien au CRFIM dans le cadre de la mise en œuvre du Programme MASE



Antananarivo, le 12 juin 2018 : Une délégation de l'Unité Anti Piraterie (UAP) de la **Commission de l'Océan Indien (COI)** a discuté de la mise en œuvre au sein du CRFIM des termes de l'Accord Régional sur la mise en place d'un Système d'Echange et de Partage d'Informations Maritimes, signé par Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et Djibouti, dans le cadre du résultat 5 du **programme Régional de Sécurité Maritime (#MASE Programme)** dans la Région d'Afrique Orientale, Australe et Océan Indien (AfOA-OI).

Une mise au point sur la mise en œuvre des termes de l'Accord Régional susmentionné, signé le 29 avril 2018 dernier, lors de la "Conférence ministérielle sur la sécurité maritime dans l'Océan Indien occidental" à Maurice a été discutée lors du passage de la délégation au CRFIM. L'affectation des Officiers de Liaison Internationaux issus des cinq Etats signataires (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et Djibouti) est effectivement imminente. En outre, la mise en place de la plate-forme de fusion d'informations maritimes et les dotations en équipement du centre par le **Programme Régional de Sécurité Maritime (programme MASE)** sont en cours de formalisation et devront parvenir au CRFIM dans un bref délai.

Les modalités d'interaction au niveau opérationnel avec le Centre Régional de Coordination des Opérations sis aux Seychelles ont également été discutés, ainsi que les termes de référence pour la désignation des Officiers de Liaison Internationaux.

La délégation a été satisfaite pour sa part de constater que le CRFIM présenté par son Directeur Général est parfaitement opérationnel et que l'Etat malagasy a amplement respecté sa part d'engagement dans ce processus.

By Ainasafidy Randriakalomalala

L'Agence régionale de la biodiversité prend forme



L'ARB permettra de mieux faire face aux enjeux de préservation de la biodiversité locale et de développement économique et social de la Réunion.

ENVIRONNEMENT. On en parle depuis plusieurs mois, déjà. Le projet est enfin en phase de concrétisation : Didier Robert et Jean-Jacques Pourteau, délégué outre-mer de l'Agence Française pour la Biodiversité, ont signé hier une déclaration d'intention pour la mise en place d'une Agence Régionale de la Biodiversité sur le territoire réunionnais.

Cet outil, placé au service des politiques environnementales et des acteurs locaux, permettra de mieux faire face aux enjeux de préservation de la biodiversité locale et de développement économique et social de la Réunion.

Si jusqu'ici la Région et ses partenaires avaient l'habitude de travailler en tuyau d'orgue, ils devront dorénavant œuvrer de manière transversale. "Nous travaillons à faire concilier économie et écologie, pour que ces deux aspects ne soient pas en opposition ou en contradiction, explique le président du conseil régional.

Dans ce schéma, nous sommes engagés sur deux grands projets : la transition énergétique, qui vise à effacer progressivement notre facture fossile pour des modes de production plus vertueux, et la biodiversité. L'Agence Régionale pour la Biodiversité ne serait pas qu'un outil de plus, mais une formule pour donner une dynamique plus forte à ce qui existe déjà".

Pour le premier occupant de la Pyramide inversée, la biodiversité ne s'arrête d'ailleurs pas au littoral de la Réunion, mais s'étend aux autres îles de la zone : l'île Maurice et Mayotte, Madagascar, les Seychelles, les îles Comores et Madagascar.

"Nos échanges visent à poser un diagnostic sur ce qu'il se passe dans l'océan Indien pour ensuite envisager les actions à mener ensemble", poursuit-il. Jean-Jacques Pourteau a, pour sa part, assuré que "l'Agence Française pour la Biodiversité prendra toute sa part dans la réalisation de cette Agence Régionale de la Biodiversité", présentée comme un "guichet unique" pour tous les porteurs de projets. De quels types de projets pourrait-il s'agir ? On l'ignore encore.

"Un plan d'action devra être mis en place pendant cette période de préfiguration pour trouver les solutions qui conviendront au plus grand nombre", dit-il.

Nathalie Techer

UCCIOI/AFD un partenariat tourné vers la concrétisation des relations d'affaires



Partenaires depuis 2015 sur un programme de coopération économique, le Président de l'Union des Chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI), Pascal Plante et le Directeur de l'Agence française de développement (AFD) à Maurice, Matthieu Discour, ont présenté à la presse les premiers résultats de leur collaboration.

« Faire émerger les besoins des entreprises, les qualifier et les soutenir pour se développer au régional » telles sont les missions de l'UCCIOI à travers ce programme, d'un montant de 2.4 millions d'euros, selon Monsieur Discour. Les actions de ce programme tourné vers le développement des relations d'affaires portent, par exemple, sur la création d'un site internet dédié à la facilitation des affaires (cartographie économique, veille concurrentielle). Le projet s'attache particulièrement à accompagner des entreprises de filières porteuses : l'écotourisme, numérique, gestion et valorisation des déchets et métiers portuaires.

Deux bénéficiaires du programme ont pu témoigner de ses retombées positives. Pour l'agence de voyage Promotour, sa participation au projet lui a permis de construire un réseau professionnel de confiance. « De concurrents inconnus, à partenaire de travail, nous sommes maintenant devenus des amis ». Ainsi s'exprime Audrey Cabon, responsable

commerciale de l'agence mauricienne, au sujet des 10 autres entreprises de l'océan Indien qui ont ensemble construit une offre de plus de 20 combinés inter-îles sur l'écotourisme.

Pour Catherine Dubreuil-Mitaine, nouvellement élue Présidente de la Fédération des activités innovantes et numériques de Maurice (FINAM) "l'audit sur 254 entreprises du numérique mené à travers le programme étaient nécessaire pour mieux comprendre leurs besoins pour être plus compétitifs à l'international. Le travail qui sera mené par la suite aura pour objectif de faire émerger à moyen terme un Cluster numérique régional. »

Le Président de l'UCCIOI, Pascal Plante, a souligné l'actualité riche de l'organisation notamment pour l'année à venir. Le mois septembre sera particulièrement marquée par le Forum économique des îles de l'océan Indien à Antananarivo du 26 au 28 septembre 2018, le lancement commercial des combinés inter-îles sur l'écotourisme au salon Top Résa à Paris ou encore de la plateforme numérique dédiée aux affaires dans l'océan Indien.

Jean Claude Le Roy

Vers une politique stratégique pour le développement de l'économie bleue aux Comores



Le ministère des affaires étrangères en collaboration avec le bureau sous régional de la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique organise un atelier de validation de la politique stratégique pour le développement de l'économie bleue aux Comores. Et aux Comores, le secteur reste à la traîne.

Le bureau sous régional de la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique appuie les Comores pour élaborer une politique stratégique pour le développement de l'économie bleue. Cet atelier de validation a permis de dresser le tableau des enjeux auxquels doit répondre les Comores dans le domaine de l'économie bleue. « Depuis l'indépendance des Comores, les gouvernements qui se sont succédés se sont concentrés sur l'agriculture. Et jusqu'aujourd'hui, cet investissement n'a pas apporté les résultats escomptés. On continue d'importer des produits agricoles. Aujourd'hui, on a réfléchi et on s'est dit que l'avenir se trouve dans l'océan », avance Abdoulhad Mouhoussoune, le directeur des affaires maritimes.

L'économie bleue comporte plusieurs secteurs comme la pêche et l'aquaculture, la préservation et la valorisation de la biodiversité marine et côtière, le développement portuaire et du tourisme de croisière ou encore la sécurité et la sûreté maritimes. « En tant que pays insulaire, on est vraiment dedans. Je pense qu'on peut se retrouver car nous avons une potentialité énormes », poursuit-il.

Lors de cette journée de réflexion, différentes présentations ont été faites notamment sur le guide pratique de l'économie bleue et son historique de l'appui au développement d'une politique sur l'économie bleue en Union des Comores, une présentation des cadres politiques et institutionnels nationaux et une présentation des politiques sectorielles en matière d'économie bleue et développement économique. « Les Etats de la région ont pris le concept au sérieux et même des postes ont été créés. C'est seulement les Comores

qui sont à la traîne dans le secteur », montre-t-il, avant d'ajouter que « c'est pourquoi aujourd'hui à la demande du gouvernement, les Nations Unies appuient le pays pour concevoir ce cadre stratégique consacré au développement de l'économie bleue aux Comores ».

Quatre consultants sont déjà recrutés pour élaborer cette stratégie de développement pour l'économie bleue en Union des Comores. Plus d'une trentaine de représentants des différents secteurs ont participé à cet atelier de validation sur l'économie bleue aux Comores.

Mohamed Youssouf

Secteur énergies : renforcer le positionnement des femmes



Dans le cadre de la promotion du genre et de la promotion des investissements dans le secteur de l'énergie, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH, par son programme Electrification par les énergies

renouvelables (GIZ-Perer), et le Groupement des femmes entrepreneurs de Madagascar (GFEM) ont signé, hier, une convention de partenariat sur un projet de renforcement de capacités des membres du GFEM en matière d'énergie pour renforcer le positionnement des femmes dans le secteur.

La cérémonie a eu lieu dans les locaux du GIZ à Ankorondrano en présence de Fanja Razakaboana, présidente du GFEM, et Jean Luc Randriamampianina, coordinateur technique du projet GIZ-Perer. Le projet a commencé au mois de février et va durer cinq mois. «Le secteur énergie dans son ensemble reste dominé par les hommes. Les femmes sont importantes dans le milieu économique et les opportunités d'affaires en énergie sont aussi des opportunités qu'il faut donner aux femmes», a déclaré à cette occasion Fanja Razakaboana avant d'ajouter : «Aujourd'hui, nous sommes au début d'une très belle aventure. Nous avons réalisé une partie de nos ambitions, c'est-à-dire, diversifier les secteurs intéressant les femmes. Nous avons aujourd'hui signé cette convention pour que les femmes soient plus familières avec le secteur et tout l'environnement de l'énergie».

Jean Luc Randriamampianina a expliqué pour sa part que le projet en question se déroulera en trois phases. La première s'intéresse à l'information et la sensibilisation des femmes entrepreneurs (environ 40 à 80

bénéficiaires) sur le secteur de l'énergie à Madagascar ainsi que les notions de base sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La deuxième phase porte sur un renforcement de capacités plus détaillé des membres, en matière d'énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que la création des opportunités d'affaires dans le secteur de l'énergie (besoins du marché, meilleures pratiques, opportunités de risques...). Et la dernière phase concernera l'identification des possibilités sur l'utilisation optimale de l'énergie dans trois entreprises membres du GFEM.

Coopération technique public- privé

Mandaté par le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par le GIZ, le programme Perer appuie le ministère de l'Énergie et des hydrocarbures, l'Agence de développement de l'électrification rurale (Ader), l'Office de régulation de l'électricité (ORE) ainsi que le secteur privé. L'objectif est l'amélioration des conditions cadres pour les investissements publics et privés dans l'électrification par les énergies renouvelables.

Pour atteindre cet objectif, la GIZ donne des appuis-conseils sur la politique et stratégie énergétique, les mécanismes de financement, les procédures d'appel d'offre, le cadre juridique, la planification de l'expansion ainsi que diverses activités concernant la promotion des énergies renouvelables.

Arh.

11 Juin 2018

<https://www.lexpress.mu/article/333099/tourisme-hausse-47-arrivees-en-mai>

Tourisme: hausse de 4,7 % des arrivées en mai



Le nombre d'arrivées touristiques en provenance de France, de La Réunion de l'Inde, de l'Allemagne et les États-Unis sont en hausse.

Les arrivées touristiques prennent l'ascenseur. 101 138 touristes ont foulé le sol mauricien durant le mois écoulé. Un chiffre qui représente une hausse de 4,7 %. L'année dernière à la même période, 96 557 étrangers étaient venus à Maurice. C'est ce que révèlent les chiffres communiqués par Statistics Mauritius, ce lundi 11 juin.

Ce sont principalement les arrivées de France (17 978), l'île de La Réunion (14 705), l'Inde (13 825), l'Allemagne (10 271) et les États-Unis (10 270) qui sont responsables de cette hausse.

De janvier à mai de cette année, 562 520 touristes ont foulé le sol mauricien comparé à 547 671 l'année dernière. Ce qui représente une hausse de 2,7 % pour le premier trimestre.

Par Laëtitia Melidor